COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 5 avril 2016.
- 2. Désignation du secrétaire de séance.
- 3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
- 4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
- 5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
- 6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
- 7. Admission de titres en non-valeurs.
- 8. Conseil Municipal d'Enfant : Approbation de la chartre du Conseiller Municipal.
- 9. Relais Assistants Maternels : Convention de prestations de services avec la CAF.
- 10. Accueil de Loisirs : Séjour été à Mimizan.
- 11. Remboursement d'Arrhes versés par un administré pour la location de la salle des Vignes.
- 12. Avenant au contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) 03/2016-03/2017, Autorisation au Maire de signer cet avenant
- 13. Règlements des services périscolaires.
- 14. Transports scolaires prise en charge de la commune.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents: M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoints M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Melle Sarah STOEBNER, M. Philippe BOUILLAGUET, M. Pascal BOVIS.

Etaient Absents: M. William FOURNIER, (pouvoir à M.RICHARD), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. JOSSE), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. MARAIS), Mme Françoise MAGYAR, (pouvoir à M. BOUILLAGUET), M. Stéphane HUET (pouvoir à M. BOVIS).

Avant de commencer la séance, M. QUINTARD, maire, propose aux membres du conseil municipal d'ajouter le point suivant : Approbation du périmètre de protection du domaine de la Saussaie.

Accord unanime du Conseil municipal.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 5 avril 2016.

Le compte rendu de la séance du 5 avril est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. MARAIS est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 20 juin 2016

Le Maire,

Approbation du périmètre de protection de la Saussaie :

Monsieur QUINTARD expose à l'assemblée qu'il convient d'approuver le nouveau zonage de périmètre de protection du domaine de la Saussaie.

Vu le code général des Collectivités Territoriales, Vu l'article L.621-30-1 du code du Patrimoine,

Vu le code de l'Urbanisme et notamment l'article L.126-1,

Vu le projet de modification du périmètre de protection proposé par l'Architecte des Bâtiments de France,

Considérant que le nouveau périmètre de protection proposé est plus adapté à la situation de la Commune que le rayon de protection actuel de 500 mètres Monsieur QUINTARD propose au Conseil Municipal :

- d'approuver le périmètre de protection conformément au plan annexé à la présente délibération, qui sera annexé au Plan Local d'Urbanisme et dont il constituera une servitude d'utilité publique.

M. QUINTARD indique que si le conseil municipal approuve le périmètre modifié proposé, le dossier sera soumis à enquête publique en même temps que le P.L.U.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le périmètre modifié proposé.

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Culture: Nicole SERGENT

Le 25 mai la commission culture s'est réunie, afin d'organiser la fête de la musique qui aura lieu samedi 18 juin.

Echanges concernant le parcours du patrimoine.

Questions diverses.

Mr Bedeau trouve regrettable de ne pas préserver la plaque de village rue des noues et demande l'entretien de celle de la villa scolaire face à l'école.

Commission Embellissement: Olivier SCHINTGEN

La commission s'est réunie le 26 Avril dernier. Il a été proposé de poser des jardinières le long du miroir d'eau.

Le 28 Mai, plus d'une vingtaine de personnes ont répondu « présent » à l'opération ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE.

Certains membres du Conseil Municipal des enfants ont participé avec leurs parents.

La matinée s'est achevée par une présentation des nouveaux panneaux de communication implantés sur les divers espaces paysagers du village.

Enfin, la commission a procédé à la remise des prix pour les concours maisons fleuries et illuminées.

Attention : le règlement change, désormais le jury sélectionnera lui-même les 10 plus beaux jardins lors d'une visite estivale. Il n'y a plus d'inscription préalable.

Commission Sécurité-Circulation: Christophe RICHARD

Voisins Vigilants & Participation Citoyenne.

Le 12 mai s'est tenue une réunion Voisins Vigilants & Participation Citoyenne.

24 personnes sont actuellement inscrites au dispositif, dont certaines personnes du conseil municipal. Si d'autres personnes du conseil ne sont pas inscrites et veulent s'inscrire c'est encore possible.

Le Capitaine Hoarau et le Lieutenant Le Bihan ont présenté le fonctionnement du dispositif.

Ils souhaitent que l'information circule au maximum de façon verticale en passant par un référent mairie : moi-même.

Pour ce faire une adresse mail a été créée.

Cette adresse est à utiliser pour la remontée d'information non urgente.

En cas d'urgence, le 17 doit être utilisé en priorité. C'est par cette voie que le central de la gendarmerie pourra envoyer une patrouille le plus rapidement.

Dans l'autre sens, la gendarmerie pourra avertir l'ensemble des participants par mail ou par SMS dans les cas les plus urgents.

Après vérification du bon fonctionnement de toutes les adresses mails, j'ai transmis les coordonnées de l'ensemble des participants au Lieutenant Le Bihan.

Information sur les caméras de vidéo protection d'entrée de village.

La mise en place des caméras en entrée de village avance rapidement au sein de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE).

Leur mise en place, sur Vert le Grand, devait commencer très bientôt, d'ici fin juin.

Le matériel qui a été choisi est évolutif, ce qui va permettre d'ajouter la vidéo protection des bâtiments communaux sur le même dispositif.

J'ai rencontré hier matin (13 juin), avec Bruno Nicolas, l'entreprise qui installe les caméras en entrée de village. Nous avons fait le tour de l'ensemble des bâtiments communaux, afin d'étudier les différentes solutions. Nous attendons leurs devis.

Il restera ensuite à faire le dossier d'autorisation pour la préfecture et la CCVE va nous aider pour ce dossier.

Commission Scolaire et périscolaire : Bruno NICOLAS

La commission scolaire et périscolaire s'est réunie le 3 juin 2016; les points suivants ont été étudiés :

les activités périscolaires 2016-2017 : celles-ci ont été reconduites sur 6 périodes au lieu de 5 pour tenir compte de la longueur du dernier trimestre suivant le même principe :

- gratuité des activités.
- 2 activités par période (1 culturelle et 1 sportive) les mardi et vendredi de 15h00 à 16h30.
- essai de mise en place de nouvelles activités (notamment chorale avec langage des signes).
- les règlements périscolaires pour 2016-2017 (voir point n°13 de l'ordre du jour).

Ecoles:

Un exercice incendie a été réalisé aux écoles le 20 mai 2016 à 14h50 (vers la fin de la sieste pour les enfants de maternelle) ; la sortie des enfants a été un peu plus longue que d'habitude, mais le temps d'évacuation reste totalement en adéquation avec la sécurité des enfants.

Commission Sport & Vie Associative: Olivier SCHINTGEN

La commission a réuni l'ensemble des Présidents d'Associations Grandvertoises le 2 Juin afin d'établir les plannings d'occupations des salles pour la saison 2016/2017.

La commission rappelle que le local associatif situé à l'entrée du terrain stabilisé peut être réservé pour toutes les associations du village au même titre que les salles communales.

Le forum des associations aura lieu le samedi 10 Septembre après midi.

Commission Conseil Municipal d'Enfants : Olivier JOSSE

"La commission CME s'est réunie le 31 mars dernier afin de préparer les prochaines élections qui auront lieu le 11 octobre prochain. Les différents documents ont été revus et modifiés. Les chartes modifiées seront soumises à vos votes lors de ce conseil"

Bilan des activités du CME: "Les jeunes élus ont travaillé cette année sur la propreté dans le village et sur la sécurité des déplacements à pied et à vélo. Vous avez pu voir entre autres sur les panneaux numériques leurs messages incitant au respect des règles de sécurité et de propreté. Ils ont également participé aux moments citoyens : 11 novembre, vœux à la population, 8 mai. Ils ont également été actifs lors des commissions pour les menus. Ils ont également participé activement à la matinée Essonne Verte Essonne propre en compagnie de leurs parents en désherbant à la main les allées du cimetière. Les compte-rendus de leurs réunions de travail sont disponibles sur le site de la commune. Dans le prochain Horizon à paraître prochainement, un article leur est entièrement consacré."

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Conseil communautaire: Jean-Claude QUINTARD

11 Avril 2016

Principaux points à l'ordre du jour :

- Installation des nouveaux délégués de Champcueil.
- Approbation du compte administratif 2015.
- Approbation du compte de gestion 2015.
- Affectation du résultat.
 - Vote des taux de fiscalité 2016

Maintien des taux :

- Taxe d'habitation 8.09 %.
- Foncier non bâti 3.13 %.
- Foncier bâti entreprise 22,44 %.

Fixation d'un taux de taxe sur foncier bâti 3 %.

- Adoption du budget primitif toutes sections confondues à la somme de 45 018 153,61€.
- Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement de 2016 à 2020.
- Attribution de subventions :
 - réunion commerciale.
 - mise aux normes PMR.
 - rénovation des façades des commerces.
- Attribution de fonds de concours petit patrimoine touristique.

- 24 Mai 2016

Elections de délégués suite aux élections de Champcueil L'intégralité des conseils communautaires se trouve sur le site internet de la CCVE.

Culture: Nicole SERGENT

La commission s'est réunie le 31 mai, points évogués :

 Avenant à la convention triennale 2014/2017, il est proposé au conseil communautaire d'approuver le versement de la subvention s'élevant à 40 000€. Cette aide vise à accompagner et soutenir les communes et EPCI dans le développement des projets artistiques et culturels s'articulant autour de trois axes d'intervention :

L'éducation artistique et culturelle, l'accès à la culture pour tous, la création, l'innovation et la recherche.

- Bilan du printemps des contes, de plus en plus suivi.
- Présentation du calendrier des manifestations 2016.
- Conservatoire Intercommunal du Val d'Essonne.

Présentation de la tarification des interventions en milieu scolaire suivant le coefficient familial.

Élaboration par un groupe de travail d'un projet d'établissement.

Portes ouvertes du conservatoire semaine du 22 au 2 juillet 2016. Avec possibilité d'inscription

Ou, lors des forums d'association des différentes communes à la rentrée.

Rentrée 2016/2017, reprise des cours collectifs le lundi 12 septembre, cours instrumentaux le lundi 19 septembre.

Commission transports: Bruno NICOLAS

La commission Transports - Mobilité de la CCVE s'est réunie le 12 avril 2016. Ont été étudiés les points suivants :

- Point sur le budget transport de la CCVE pour 2016 (environ 1,2 M€).
- Le suivi de la fréquentation des lignes régulières par comptage (la ligne 202 Vert le Grand Brétigny est passée 65 100 trajets en 2014 à 82 600 en 2015 soit une augmentation de 27 %).
- Point sur le transport à la demande (TAD) qui rend un service non négligeable (moyenne 1,09 personne par course).
- Point sur le plan de déplacement inter-entreprises, l'étude est en cours mais pas encore finalisée.
- Questions diverses : lignes spécifiques scolaires (voir point n°14 de l'ordre du jour).

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

Charlie Chaplin: Bruno NICOLAS

Le conseil d'administration de l'association Charlie Chaplin s'est réuni le 3 mai 2016. Ont été étudiés principalement :

- le point a été fait sur les activités et les finances de l'association; pour Vert le Grand, cela s'est traduit par (pour la période janvier à avril):
 - > en centre de loisirs : à 58 journées en Elémentaire en période de vacances (2 enfants de Vert le Grand sont partis au séjour ski par l'association).
- en halte-garderie 447 heures pour Vert le grand sur un total de 2 706 heures (soit 17 %).
- information sur le séjour d'été à Mimizan (voir point n°10 de l'ordre du jour).

SIARCE: Marie-France PIGEON

Une cellule de crise a immédiatement été mise en place au SIARCE pour faire face aux inondations dont a été victime notre département.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

GLUTTON Electric

13 500.00 €

CHEPTAIN GRAVURE Pupitre zérophyto

3 890.88 €

TOTAL:

17 390.88 €

7. Admission de titres en non-valeurs.

M. QUINTARD présente aux membres du conseil municipal des états d'admission en non-valeurs concernant des loyers de la zone artisanale pour une entreprise en liquidation judiciaire, les loyers de l'ancien fleuriste et des factures des services périscolaires. Ces états d'admission représentent un montant de 13 264.79 €uros.

La Trésorerie a épuisé les possibilités de recours pour ces titres.

Après discussion, le conseil municipal prend acte de ces non-valeurs.

8. Conseil Municipal d'Enfant : Approbation de la charte de fonctionnement du Conseil Municipal,

M. JOSSE présente aux membres du Conseil municipal, la charte de fonctionnement du Conseil municipal Enfant.

Quelques modifications mineures sont apparues nécessaires sur la charte telle qu'elle avait été validée en mars 2015 ; Après discussion, ce document est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

9. Relais Assistants Maternels: Convention de prestations de services avec la CAF.

M. NICOLAS présente la convention d'objectifs et de financement du relais d'assistants maternels proposée par la Caisse D'Allocations Familiales.

Cette convention a pour objet :

- Prendre en compte les besoins des usagers,
- Déterminer l'offre de service et les conditions de sa mise en œuvre.
- Fixer les engagements réciproques des co-signataires.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention proposée.

10. Accueil de Loisirs : Séjour été à Mimizan.

M. NICOLAS présente le projet de séjour de cet été.

Ce séjour se fait en association avec l'association Charlie Chaplin (mutualisation du directeur du séjour, du transport en car, ...).

Ce séjour se déroulera du 19 au 26 août 2015 à Mimizan et est ouvert pour 15 enfants pour le centre de loisirs de Vert le Grand et 15 enfants par Charlie Chaplin.

Au programme, surf, canoë, paddle, parcours aventure, ...).

Le coût par enfant est d'environ 545 € (hors transport jusqu'à la gare de montparnasse) et le coût pour les familles se fait au quotient familial (de 91.53€ à 514.62 €).

M. NICOLAS propose de faire payer le séjour d'été 27 journées de centre de loisirs.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité cette proposition.

11. Remboursement d'Arrhes versés par un administré pour la location de la salle des Vignes,

M. QUINTARD présente la demande de remboursement d'un administré, qui suite à une obligation professionnelle, a annulé la réservation de la salle des vignes.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le reversement des 75 €uros d'arrhes versés.

12. Avenant au contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) 03/2016-03/2017, Autorisation au Maire de signer cet avenant.

M.QUINTARD présente aux membres du conseil municipal le contrat de redynamisation des sites de défense (C.R.S.D) : Ce contrat prévoyait la cession par l'état des terrains à l'euro symbolique et un certain nombre d'études.

Ce contrat arrivait à échéance le 15 mars 2016, il est donc nécessaire de signer un avenant qui prolonge la période d'un an, pour pouvoir mener à bien ce qui était prévu dans le contrat.

Après discussion,

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, à signer l'avenant proposé.

13. Règlements des services périscolaires.

M. NICOLAS présente le dossier aux membres du Conseil municipal:

Les principales modifications apportées sont :

- Des ajustements sur les différents règlements afin de lever autant que faire se peut toute ambiguïté.

Ces propositions de modifications ont été élaborées par la commission scolaire du 3 juin dernier à laquelle participaient Les directeurs des écoles maternelles et élémentaires, les parents d'élèves, la responsable Mairie des affaires scolaires et la responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (anciennement Centre de Loisirs Sans Hébergement).

Les règlements modifiés sont adoptés à l'unanimité.

14. Transports scolaires 2016/2017 : prise en charge de la commune.

M. NICOLAS présente le dossier aux membres du conseil municipal.

La commune de Vert le Grand prend actuellement en charge la participation des parents pour le transport des enfants suivant des études en collège et lycée jusqu'à l'âge de 16 ans (115 € pour 2015-2016).

Par contre pour l'année 2016-2017, le Conseil Départemental 91 a décidé de ne plus participer au financement des transports des lycéens (le département n'a que la compétence Collège) ; cela se traduit par les tarifs suivants :

	Années	Tarif Scol'R	Participation du STIF	Participation Conseil départemental 91	Participation des parents
Collège	2015-2016	856,90€	557,30 €	184,60 €	115,00 €
	2016-2017	852,92 €	554,70€	179,20€	119,00 €
Lycée	2015-2016	856,90€	557,30 €	184,60 €	115,00 €
	2016-2017	852,92 €	554,70 €	0,00€	298,20 €

Il est à noter que le coût à l'année pour le transport d'un enfant vers les collèges et lycée en ligne spécifique est de l'ordre de 850 €. Je vous propose donc de voter cette délibération pour rembourser les parents pour le transport scolaire à hauteur de 119 € maxi pour les enfants scolarisés jusqu'à 16 ans révolus.

Considérant que le coût du transport pour un enfant collégien sera de 119 € pour l'année 2016-2017, payé au S.T.I.F. (Syndicat de Transport d'Ile de France),

Considérant que le coût du transport pour un enfant lycéen sera de 298.20 € pour l'année 2016/2017, payé au S.T.I.F.

La participation pour un élève lycéen a augmenté parce que le conseil départemental a décidé de limiter sa participation aux élèves de Maternelle, élémentaire et collège

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de rembourser, sur présentation de justificatifs (facture acquittée + carte de transport), le coût des transports scolaires pour les élèves de la commune jusqu'à 16 ans révolus (nés entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année scolaire considérée) dans la limite de 119 euros.
- autorise le maire à procéder au remboursement aux parents des dépenses engagées à ce titre.

Mmes BERNARD, MAGYAR, MM SCHINTGEN, MARCILLE, JOSSE, RICHARD, FOURNIER, BOVIS, intéressés au sens du code général des collectivités territoriales en tant que parents d'élèves, ne participent pas au vote.

Cette délibération est adoptée à 11 VOIX POUR (M. QUINTARD, M. NICOLAS, Mme SERGENT, M. MARAIS, Mme PIGEON, Mme CADIX, Mme MAUNY, Mme DERYCKE, Melle STOEBNER, M. BOUILLAGUET, M. HUET).

Questions diverses

Jean-Claude QUINTARD:

- La commune de Morsang sur orge accueille un enfant de VLG dans une classe réservée aux enfants en difficulté scolaire (CLIS) et assure la restauration.
- Morsang nous facturera le prix du repas tarif extérieur mensuellement.

A nous de facturer à la famille, les repas selon le tarif appliqué en fonction du quotient familial.

Point sur les inondations

 Surveillance du Ru de Misery en amont du village pour éviter le déversement trop rapide du bassin de rétention d'ITM.

Très bonne collaboration avec la Direction d'ITM.

- Inondation de l'usine d'incinération et de tri par débordement du fossé qui vient de Lisses et remonté de la nappe phréatique.
- Pompage pendant 3 jours à raison de 800 M3/heure pour reverser dans le fossé en aval de l'usine.
- l'incinération a été en sommeil 4 jours.
- le tri a été arrêté 5 jours.
- Suite à ma demande, notre village est sur la liste des communes déclarées en état de catastrophe naturelle (le 8 Février 2016).

J'adresse un message aux habitants dont les haies dépassent sur le domaine public.

Les Places de parking de la ZA vont être numérotées.

Bruno NICOLAS:

Samedi 4 Juin, s'est tenu la fête annuelle du RAM à la Salle des Vignes. Beaucoup de participants, les enfants, les parents, les assistantes maternelles, ... avec des activités pour les enfants et de nombreuses expositions de photos. C'était très bien.

Olivier SCHINTGEN:

Des démarches sont en cours pour l'installation de moutons au domaine de la saussaie.

Pascal BOVIS:

A qui incombe l'entretien des fossés et du ru?

Pierre MARCILLE:

L'entretien du ru incombe aux riverains, l'entretien des fossés incombe à la commune.

Les communes et la profession agricole se battent contre l'état depuis 3 ans pour pouvoir procéder au curage des Fossés.

A vert le Grand, l'année dernière, la police de l'eau nous a interdit le curage du Fossé de Châtres. Les Maires qui passent outre l'interdiction sont verbalisés.

C'est, de l'avis de certains, la raison de beaucoup des inondations qui viennent d'avoir lieu.

Pascal BOVIS:

C'est avec plaisir que je vois la vidéosurveillance se mettre en place à Vert le Grand.

Je souhaite savoir, si le problème de l'arrêt de bus, rue des Noues ainsi que celui du flux de voitures qui traversent le village chaque jour.

Thierry MARAIS:

La commission travaille sur le problème. Les solutions proposées jusqu'à présent ne sont pas satisfaisantes. (Stop, feu temporaire)

Christophe RICHARD:

Il sera demandé à la gendarmerie de Bondoufle d'effectuer des contrôles de vitesse aux jumelles, rue des Noues.

Sarah STOEBNER:

Toutes mes félicitations au service culturel pour l'exposition de photos qui est actuellement sur la Place de la Mairie.

Michèle MAUNY:

En raison des travaux qu'il y a actuellement Rue des Petits Douzains, la voirie est très boueuse.

Jean-Claude QUINTARD:

Un courrier sera fait à l'entreprise pour lui demander de nettoyer la chaussée.

Nicole SERGENT:

Je remercie Mme Roques, Mme Bottala, Mr Ziegler et tous les intervenants qui se sont succédé pendant cette année culturelle riche en événements, notamment l'exposition photo très appréciée.

La médiathèque vous invite à nouveau, le samedi 25 juin à la nuit des livres vivants de 18h jusqu'au bout de la nuit Je vous attends tous le 18 juin, Place de la mairie pour la fête de la musique.

Thierry MARAIS:

Des travaux de réparation de voirie sont prévus. Ils devraient être réalisés cet été. (Route de Montaubert et Rue des Sablons (coté CD 31)).

La séance est levée à 20 heures 20.